

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE "ETATS D'AME EN CUISINE" PAR L'ASSOCIATION LES ARTS-BOUTANTS LE SAMEDI 7 DECEMBRE 2024 A 16H30 DANS LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE

DÉCISION N° DM-24-324 EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2024-2025,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Les Arts-Boutants représentée par Monsieur Michel Clément, en sa qualité de président, dont le siège social est situé 41 bis, rue du Commandant d'Estienne d'Orves − 22000 SAINT-BRIEUC, le samedi 7 décembre 2024 à 16h30 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à neuf cent vingt-six euros et 29 centimes (926,29€ TTC);

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'association Les Arts-Boutants représentée par Monsieur Michel Clément, en sa qualité de président, dont le siège social est situé 41 bis, rue du Commandant d'Estienne d'Orves − 22000 SAINT-BRIEUC, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Etats d'âme en cuisine » le samedi 7 décembre 2024 à 16h30 dans la salle des Académiciens de Cœur de ville, dont le coût est fixé à neuf cent vingt-six euros et 29 centimes (926,29€ TTC) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240930-Imc1H12443H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/10/2024

Date de Publication: 01/10/2024